

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité env								
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
	1. Intitulé du pro	ijet							
Création d'une unité de méthanisation ag	Création d'une unité de méthanisation agricole sur la commune de Prey (27)								
2. Identification d	2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)								
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	SAS PN BIOGAZ								
Nom, prénom et qualité de la personne	MARTIN, Paul, Président								
habilitée à représenter la personne morale		- · CAC							
RCS / SIRET 8 4 3 7 4 2 2	7 1 0 0 0 1 1	Forme juridique SAS							
Joigr	nez à votre demande l'ann	nexe obligatoire n°1							
3 Catégorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères anne	exé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et							
3. Calegorie(s) applicable(s) at lable	dimensionnement correspon	ndant du projet							
No do patógorio ot sous patógorio	Caractéristiques du pro	ojet au regard des seuils et critères de la catégorie							
N° de catégorie et sous-catégorie		briques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
1. Installations classées pour la protection Rubrique 2781.1 de la nomenclature ICPE de l'environnement									
b)Autres installations classées pour la									
protection de l'environnement soumises	5								
à enregistrement									
	4. Caractéristiques génér								
Doivent être annexées au présent forn	nulaire les pièces énoncées à	à la rubrique 8.1 du formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les éve	entuels travaux de démolition								
Construction d'une unité de méthanisat	ion qui traitera des matières vé	égétales							

4.2 Objectifs du projet

Le projet PN BIOGAZ vise à construire et exploiter une installation de méthanisation agricole à Prey (27).

Cette installation traitera 32.8 T/j de matière organique d'origine agricole.

La plupart des matières seront collectées dans un rayon de quelques kilomètres autour du site et proviendront d'exploitations partenaires.

Le traitement de cette matière permettra la production de biométhane, gaz d'origine renouvelable qui sera injecté sur le réseau du distributeur GrDF après épuration.

Le digestat produit sera valorisé comme fertilisant par plan d'épandage sur les parcelles mises à dispositions par les exploitations agricoles partenaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La demande induit la construction des installations suivantes :

- Une trémie d'insertion des matières solides
- Une installation de méthanisation comprenant
 - => un digesteur en béton de 4090 m3 utiles
- => une cuve tampon de digestat de 1950 m3 utiles : cette cuve tampon permet de refroidir et dégazer le digestat. Il ne s'agit ni d'un post-digesteur, ni d'une cuve de stockage. Elle est toujours remplie de digestat, et non chauffée.
 - => le digesteur est surmonté d'un ciel gazeux de 1610 m3 (double membrane en PVC souple renforcé)
 - => la cuve tampon est surmontée d'un ciel gazeux de 947 m3 (double membrane en PVC souple renforcé)
- 2 préfosses pour le stockage de matières liquides (jus de silos, huiles végétales)
- des silos de stockage de l'ensilage des végétaux
- une plateforme de stockage de digestat solide
- des lagunes de stockage du digestat brut (une sur site et 4 externes à proximité du parcellaire d'épandage)
- un hangar technique
- un bâtiment de préparation des matières
- Voiries, pont bascule
- Une torchère de sécurité
- Un container d'épuration,
- Un container avec la chaudière (pour maintenir la température idéale dans les digesteurs) d'une puissance de 90 kW
- Un poste d'injection, propriété de Grdf.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La conduite de l'installation s'organise autour des taches suivantes :

- suivi du process et des indicateurs,
- approvisionnement, alimentation du digesteur,
- relations avec les fournisseurs et repreneur de digestat en vu de l'épandage,
- maintenance quotidienne, nettoyage des installations.

En raison du caractère biologique du process, les équipements de méthanisation et certains équipements périphériques fonctionneront de manière continue grâce au système d'automatisation : réacteur de méthanisation et équipements annexes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité environnement	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été entale devra être jointe au(x) dossier(s) c	ou sera-t-il soumis ? d'autorisation(s).
sans objet		
4 5 Dimensions et caractéristiques du r	projet et superficie globale de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées
Grand	leurs caractéristiques	Valeur(s) 4.2 ha
Surface du site : Capacité de traitement :		32.8 t/j
Sapusito de National		
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation		ng. 1_ ° 13 ' 7_ " 05E Lat. 4 8 ° 5 7 ' 12 " 18N
Route de St André	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),	
27220 Prey	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à	
	l'article R. 122-2 du code de	
	l'environnement :	
		ong°'" Lat°'"_ ong°'"_ Lat°'"_
	Communes traversées :	
	Joignez à votre demande les annex	ces n° 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/exter	nsion d'une installation ou d'un ouvrage	existant? Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation environnementale?	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'ui	ne évaluation Oui Non
environnemeniale :		
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem	ent les	
différentes composantes de votr	e projet et	
indiquez à quelle date il a été a	nionse :	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui		Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	7 W. Albion
Dans une zone de répartition des eaux ?	×		Zone de répartition des eaux souterraines 03001 - Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Il n'est pas prévu de prélèvements directs dans le milieu naturel (forage ou autre captage) liés à l'activité. (Les prélèvements sur le réseau d'alimentation en eau potable ne sont pas à prendre en compte) Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Gestion des déblais/remblais sur site Est-il excédentaire X en matériaux? Gestion des déblais/remblais sur site Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Parcelle cultivée, pas de défrichement prévu Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

i i	Est-il susceptible d'avoir des ncidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	Le site est à vocation agricole
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		Risque incendie, explosion, déversement accidentel, rejet de gaz maîtrisés par les mesures de sécurité réglementaires.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	, 🗵		Risque retrait gonflement des argile : aléa faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Rejets atmosphériques de faible ampleur de la chaudière. Le site ne traite pas de sous-produits animaux
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		En fonctionnement courant : trafic faible (env. 6 rotations de camions/ tracteurs par jour pour apports, et expéditions de digestat vers les lagunes). En pointe (période d'ensilage de CIVE, 2 semaines par an) : env. 80 rotations/j de tracteurs. Les véhicules ne passeront pas dans le bourg de Prey Les stockages déportés permettent de lisser le trafic lié à l'épandage tout au long de l'année
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Quelques moteurs, cheminée, équipements de prétraitement de la matière, compression du biogaz et véhicules mais le site ne sera pas particulièrement bruyant Les riverains sont suffisamment éloignés pour ne pas subir de nuisances Un état initial est prévu avant démarrage des installations

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\boxtimes		Zone d'impact olfactif de l'ordre de 200 mètres du site et des stockages. Tiers à +200 m du site ou stockages. Pas d'émissions d'odeurs au niveau des digesteurs. Émissions faibles sur stockages d'ensilage. Émissions modérées lors des chargements de trémies (1 heure par jour). Émissions faibles au niveau des stockages de digestat (destruction de la plupart des molécules odorantes en méthanisation). Émissions d'ammoniac réduites lors des épandages grâce au pendillards.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes		Le site n'est pas éclairé en permanence la nuit. Il n'y a pas de personnel présent sur site la nuit hors cas exceptionnel.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Il s'agit de rejets très limités : gaz de combustion de la chaudière biogaz de faible puissance ; rejet de offgaz issu de l'épuration composé essentiellement de CO2 et de traces de méthane.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Les eaux pluviales propres sont collectées séparément et envoyées dans un bassin tampon avant rejet au fossé. Les jus et eaux sales issus des silos et de la plateforme de manutention sont envoyés en méthanisation ou au stockage de digestat. En cas de fort coup d'eau, ces eaux potentiellement chargées sont stockées et seront épandus sur les parcelles d'épandage à proximité du site.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X		Valorisation des digestats par retour au sol
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Le site produira environ 10800 t/an de digestat. Le digestat est stocké dans des lagunes géomembranes dédiées et ensuite valorisé en plan d'épandage. Les stockages permettent de faire face aux périodes d'interdiction d'épandage. Très faible production de déchets "ménagers". Déchets dangereux : produits de maintenance en quantité très faible, charbons actifs usagés (2 t/an), curage séparateur hydrocarbures :traitement en filière spécialisée.

			Le site de méthanisation et les lagunes sont implantés sur des parcelles
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	agricoles sur des zones de de grandes cultures.
Cadre de vie / Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	
6.2 Les incid approuvé Oui	ences du projet ident s ? Non X Si oui, décri		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incid	dences du projet ident Non X Si oui, déc		sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effe
0.4 pescription, to cas concarn, act massive of act and act and act and act and act and act
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joinde
une annexe traitant de ces éléments) :

Sites d'implantation du méthaniseur et des lagunes en secteurs agricoles à plus de 200 m des tiers.

Plan d'épandage réalisé selon le principe d'équilibre de fertilisation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet ne nécessitant d'évaluation environnementale car

- tonnage traité modeste, matières traitées peu odorantes
- maîtrise des risques par l'application des mesures réglementaires,
- gestion des eaux : débourbeur-séparateur à hydrocarbures, régulation des eaux de pluies, pas de rejet d'eau potentiellement chargées (jus de silos, eau de pluie de l'aire de manœuvre)
- valorisation du digestat comme fertilisant par plan d'épandage sans surfertilisation

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	paysage lointain;	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c),	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau:	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire							
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointe parties auxquelles elles se rattachent	es au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les						
Objet							
9. Engagement et sig	nature						
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X						
Fait à Serez	le, 05/02/2019						
Signature ####################################							



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

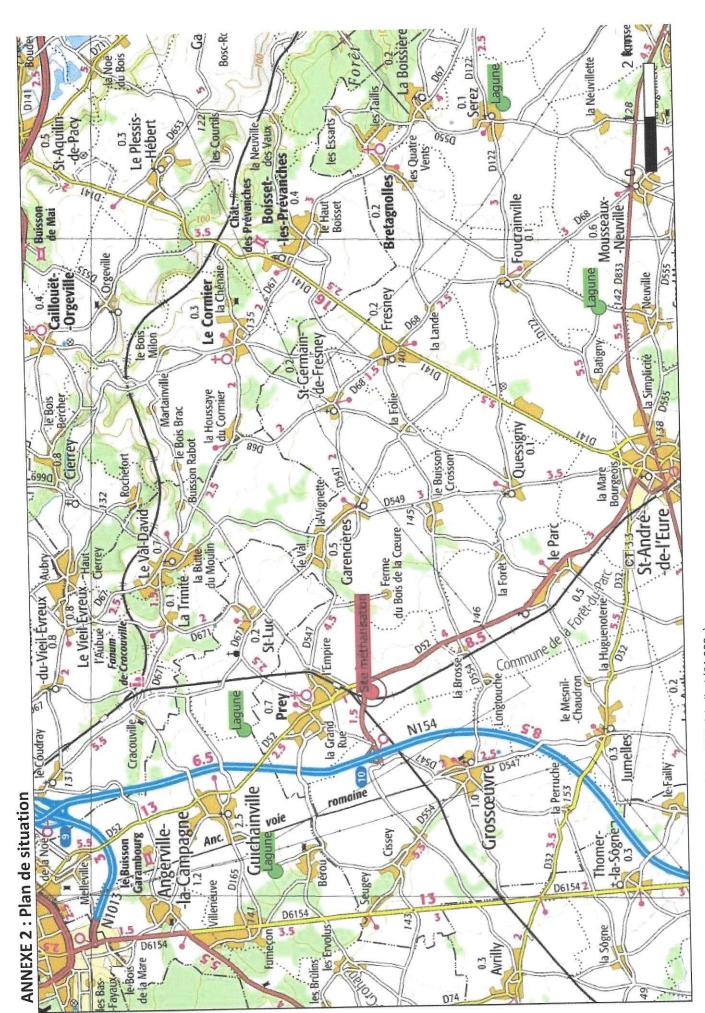
Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physiqu	Je				
Nom			Prénom		
Adresse Numéro	Extension	Nom	de la voie		
Nomero					
Code Postal	Localite	é		Pays	
Tél.			Fax		
			@		
Courriel					
Personne morale					
Nom	SAS PN BIOGAZ		Prénom		
Adresse du siè	ge social				
	5 Extension	rue Non	n de la voie	du fond de petite ville	9
	27220	serez		Baya	
Code postal	Locali	té SEREZ		Pays	
Tél.	+33623777769		Fax		
Courriel	paulmartin.artaim		@ gr	nail.com	
		- imperants sur la r	orésente der	nande	
Personne habil	itée à fournir des ren	seignements sur la p		BI	
Nom	MARTIN		Prénom		
Qualité	Président				
Tél.	+33623777769		Fax		
ICI.	paulmartin.artaim			gmail.com	
Courriel	paulmarum.artaim		@		
Earth and Company of the Company				6201	62

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage	



Carte de localisation du site (fond cartographique IGN, échelle 1/64 000e).

ANNEXE 3 : Photographies de la zone d'implantation



Vue vers l'ouest, date de prise de vue : 14/12/2018.



Vue vers le sud-est, date de prise de vue : 14/12/2018.

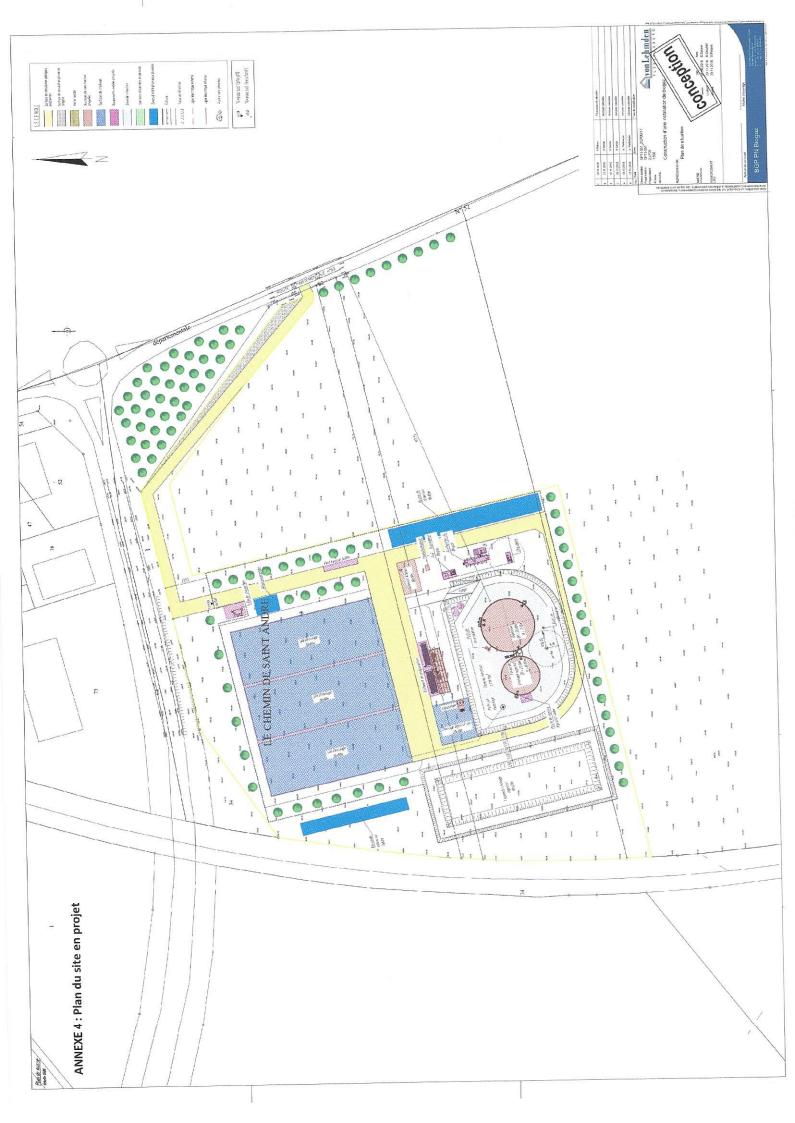




Photo aérienne IGN 2012, échelle : 1/4000e